

Repères

janvier 2024
n°303

le magazine de la ville de Saran

Meilleurs vœux



Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.

Novembre/décembre. ➤

Pour répondre aux enjeux climatiques, la Ville poursuit son travail de végétalisation en plantant dès que possible des végétaux, répartis dans tous les quartiers de la ville. Ainsi, plus de 30 arbres ont récemment été plantés rue Henri-Ferchaud et Rue de la Source Saint-Martin.



1^{er} décembre. ➤

Ces sportifs et acteurs du sport saranais ont marqué l'année. Athlètes, éducateurs, bénévoles ou dirigeants s'impliquent au quotidien dans le monde du sport, et ce dans de nombreuses disciplines.



2 décembre. ➤

Les sapeurs-pompiers du Poste Avancé Nord Ormes-Saran ont célébré la Sainte-Barbe, en présence de Maryvonne Hautin et Mathieu Gallois. L'occasion de saluer les professionnels comme volontaires, pour leur engagement et dévouement au service de l'intérêt général.

2 et 6 décembre. ➤

La troisième édition de « Noël en fête » a permis à une centaine de familles et ménages saranais bénéficiaires de la CSS, de profiter de cette action orchestrée par le CCAS de la Ville. Au programme, selon les différents publics : spectacles, goûter partagé, coffret gourmand, carte cadeau, ballotin de chocolats. Pour que Noël soit une fête pour tous.



Du 11 au 15 décembre. ➤

À l'approche des fêtes de fin d'année, les colis de Noël ont été offerts par la Municipalité aux personnes de 70 ans et plus.



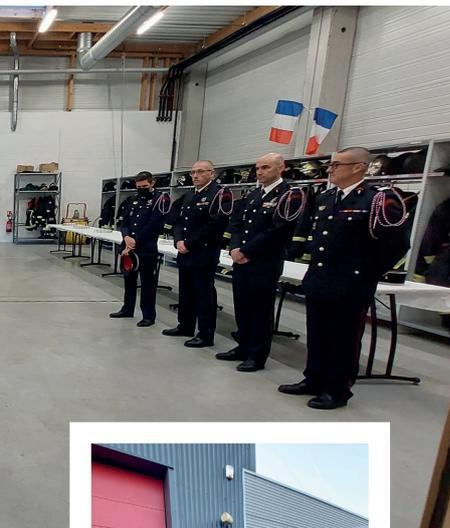
Décembre. ➤

Pour les fêtes de fin d'année, la Ville s'est habillée de ses traditionnelles lumières de Noël. Saluons les équipes municipales pour leur travail.



Du 11 au 15 décembre. ➤

À l'occasion des portes ouvertes, l'école municipale de danse a ouvert ses salles, ses parquets et ses miroirs aux parents, familles et au public pour assister aux cours des différentes disciplines dispensées.



SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Actus jeunesse	p.8
Action jeunesse	p.9
Menus	p.10
On en parle	p.11
Regard	p.12
En terrasse	p.16
Actu éco	p.18
Associations	p.19
Parlons Saran	p.20
Vie Visage	p.21
Espace public	p.22
Anniversaire	p.23


RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr





Monavis-citoyen
LES JEUX SE VIVENT ICI
 TERRE DE JEUX 2024



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Chères Saranaises, chers Saranais,

L'année 2023 qui s'est écoulée, a été marquée par de nombreuses réalisations qui témoignent de notre engagement commun pour le développement et l'amélioration de notre cadre de vie.

La concrétisation des projets lauréats du budget participatif a été un succès, tout comme la plantation de la micro-forêt au Vilpot et l'achat de la maison du Clos Vert qui a permis de **renforcer notre engagement envers la préservation de l'environnement.**

L'entretien de nos bâtiments s'est poursuivi avec des travaux au Théâtre, dans les écoles et restaurants scolaires mais aussi sur nos équipements sportifs comme le Gymnase Guy-Vergracht et le Stade de football Jacques-Mazzuca.

L'arrivée de nouvelles entreprises sur notre territoire démontre la vitalité économique de Saran et confirme notre attractivité en tant que lieu d'implantation privilégié. Ces réussites collectives renforcent notre détermination à poursuivre sur cette voie et à créer un environnement propice au dynamisme économique local.

Cependant, malgré ces succès, nous ne pouvons ignorer les défis qui se dressent devant nous en cette nouvelle année. Les difficultés budgétaires liées à l'inflation et au coût croissant de l'énergie constituent des obstacles auxquels nous devons faire face. Nous devons trouver les solutions nécessaires pour surmonter ces défis et **maintenir la qualité de vie qui nous est chère.**

En 2024, je forme le vœu que notre ville puisse bénéficier d'améliorations significatives, notamment de la part d'Orléans Métropole. Nous aspirons à **des routes requalifiées** pour toutes les mobilités, **un transport en site propre traversant Saran et une collecte des déchets optimisée.** À mes yeux, il est primordial que la métropole évolue vers une métropole des proximités, privilégiant le bien-être quotidien de ses habitants plutôt que de se concentrer uniquement sur de grands projets.

Je souhaite également exprimer le vœu que le Département du Loiret concrétise **la construction d'un nouveau collège** sur l'ancien aérodrome, dans la ZAC des Portes du Loiret. Une éducation de qualité est la clé de l'avenir de nos jeunes, et cette réalisation contribuerait grandement à leur épanouissement. Enfin, je forme le vœu que le Conseil Régional Centre-Val de Loire soutienne **l'ouverture d'un centre régional de santé à Saran**, renforçant ainsi notre offre de soins et garantissant à chacun un accès équitable à des services médicaux de qualité.

C'est ensemble qu'il nous faut continuer à construire l'avenir de notre belle ville.

En ce début d'année 2024, je tiens tout d'abord à **vous adresser mes vœux les plus chaleureux.** Je souhaite à toutes les Saranaises et à tous les Saranais, ainsi qu'aux entreprises et aux associations de notre commune, une année emplie de réussites, de solidarité et de moments de bonheur partagés.

Maryvonne Hautin

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

- **Directrice de la publication :** Maryvonne Hautin, maire.
- **Responsable du service communication :** Simon Picard
- **Rédaction, photographies (D. Vandeveldel) et mise en pages :** Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- **Diffusion :** par nos soins.
- **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

- **Tirage :** 10 000 exemplaires.
- **ISSN :** 0153-7016
- **Dépôt légal :** Janvier 2024
- **Numéros de licence :** 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



Du 24 au 27 janvier 2024

La Médiathèque et l'École Municipale de Musique s'associent pour vous proposer **des ateliers participatifs** sur le thème du son ! L'occasion de découvrir comment le numérique s'invite aujourd'hui comme un outil indispensable pour la création musicale.

Envie de jouer ? Découvrez un jeu vidéo où les personnages évoluent au rythme de la mélodie.

Envie de créer votre musique en s'amusant ? Imaginez votre propre histoire sonore sur une tablette de montage colorée.

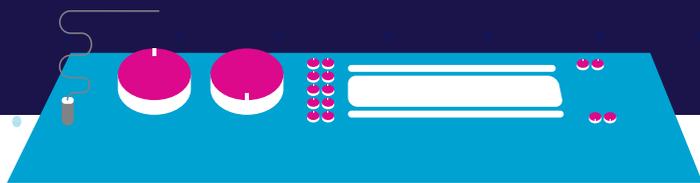
Envie de découvrir la Musique Assistée par Ordinateur ?

Les ateliers MAO vous permettent de vous initier ou de vous perfectionner à la création musicale électronique, comme dans les studios professionnels.

Voir programme complet dans l'agenda p.16-17

Renseignements : 02 38 80 35 19 et Inscriptions : emmd@ville-saran.fr

Réservation sur la Billetterie en ligne www.saran.fr



Nuits de la lecture

Du 17 au 20 janvier 2024

Vous aimez corps et âme vous plonger dans les livres ? Vous vous sentez prêt pour un corps à corps avec les animations culturelles les plus sportives ? Ou aimeriez plutôt faire corps avec un livre réconfortant ? Les Nuits de la lecture 2024 vous plongent au cœur d'un thème, vous l'aurez deviné... corporel !

Histoires pour petits et grands, jeux vidéo, lectures, spectacle de l'école municipale de danse, karaoké, ateliers... autant d'animations sur le thème du corps, qui feront résonance avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de l'été prochain. À découvrir !

Voir programme complet dans l'agenda p.16-17

Médiathèque – La Boîte – Gratuit

Réservation sur la Billetterie en ligne www.saran.fr

EXPOSITION

39^{ème} salon des artistes cheminots de l'Orléanais

Le collectif des artistes cheminots de l'Orléanais est constitué de photographes, plasticiens et céramistes. Ils présenteront une sélection qualitative et diversifiée de leurs travaux d'ateliers. Ceux-ci permettent à chaque artiste de s'exprimer en toute liberté, à leur manière, avec leur technique favorite et sur un thème commun.

Galerie du château de l'Étang

Du vendredi 19 janvier au dimanche 4 février

02 38 80 35 61 // chateau.etang@ville-saran.fr

Du mardi au vendredi de 14h à 17h // Samedi et dimanche de 14h30 à 17h30 (en présence des artistes)

Entrée libre - Tout public - Fermé le lundi



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

du 18 janvier au 24 février



Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain.

Le recensement de la population est **un acte civique, obligatoire** qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. **Il permet d'établir la population officielle** de chaque commune et de fournir des informations sur leurs caractéristiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à **prévoir les équipements collectifs nécessaires** (écoles, hôpitaux, etc.), **déterminer les moyens de transports** à développer... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

COMMENT ME RECENSER ?

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.

- Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide.
- Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez alors d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Informations : le-recensement-et-moi.fr



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN ! C'EST OBLIGATOIRE !



POURQUOI SE FAIRE RECENSER ?

Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est **obligatoire pour les jeunes filles et garçons quand ils atteignent l'âge de 16 ans**. Il est également obligatoire en cas d'acquisition de la nationalité française avant l'âge de 25 ans. À l'issue du recensement, une attestation sera délivrée, en un seul exemplaire (il ne peut être délivré de duplicata). Elle sera **nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics**, comme le baccalauréat, ainsi que pour l'examen du permis de conduire et permettra au jeune d'être inscrit d'office sur les listes électorales. À l'issue du recensement, le jeune sera convoqué pour effectuer la journée d'appel.

QUAND ?

Tout jeune de nationalité française (fille ou garçon) doit se faire recenser **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant**.

COMMENT EFFECTUER LA DÉMARCHE ?

- Faire la démarche en ligne sur *Service-public.fr*
- ou en se rendant en mairie munis des pièces justificatives demandées.



DOCUMENT À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- La carte nationale d'identité ou le passeport français en cours de validité ;
- Le livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance.

INFORMATIONS

**Mairie - Place de la liberté
45770 Saran**

**- du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30**

- le samedi : de 8h30 à 12h

Tél. : 02 38 80 34 01



CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

18 janvier 2024 - de 14h à 15h30

Le CIMAS organise à la **salle des Aydes**, une conférence sur le thème de la sécurité informatique. Ouverte gratuitement à tous et en particulier aux personnes peu à l'aise avec l'informatique, elle permettra de **présenter les précautions nécessaires** pour **utiliser internet** avec le maximum de sécurité.

Informations : cimas@orange.fr

LANCEMENT DU PRIX LUVU 2024

Samedi 13 janvier à 10h30

Du 13 janvier au 15 juin 2024, participez à la 7^e édition du prix LuVu (prix qui met à l'honneur les livres en gros caractères) en votant pour votre livre préféré parmi une sélection de 4 titres de genres différents. Ce rendez-vous de janvier vous permettra de découvrir la nouvelle sélection. Qui succédera à Clarisse Sabard, lauréate de l'édition 2023 ?

Médiathèque - La Boîte Adultes - Durée : 2h
Gratuit - entrée libre

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES ET VÉGÉ'TRI D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ

Vous résidez sur l'une des 22 communes d'Orléans Métropole ? Pour accéder aux déchetteries et Végé'tri de la Métropole, vous devez vous inscrire en ligne.



Les inscriptions obligatoires repoussées au 1^{er} mars 2024

L'inscription obligatoire, permettant d'accéder aux déchetteries et Végé'tri de la métropole, qui devait être mise en service au 1er janvier 2024, est repoussée au 1^{er} mars 2024.

Un délai supplémentaire est donc accordé aux usagers qui n'ont pas encore fait la démarche d'inscription en ligne.

Ainsi, à compter du 1^{er} mars 2024, il faudra avoir préalablement **enregistré la plaque d'immatriculation de son véhicule** pour entrer dans les déchetteries de l'agglomération. L'accès libre, ne sera donc plus possible sans avoir procédé à cette démarche.

Inquiète de cette complexification d'accès pour les résidents métropolitains, la municipalité sera vigilante sur le risque d'augmentation des dépôts sauvages que cela pourrait entraîner suite au découragement des apports en déchetterie.

Vous inscrire :

- Inscrivez-vous en ligne sur orleans-metropole.fr

- Par courrier : adresser les copies des pièces justificatives (certificat d'immatriculation et justificatif de domicile) à :

Direction de la Réduction et de la Valorisation des Déchets d'Orléans Métropole
33, rue Hatton - 45100 Orléans





TRI DES DÉCHETS - COMPOSTAGE

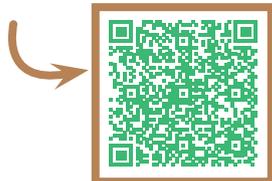


Chaque année nous jetons en moyenne **plus de 506 kg de déchets ménagers** et assimilés, soit plus d'1,3 kg par jour (chiffres 2020). Ces déchets sont produits dans les lieux du quotidien, domicile, travail, loisirs, commerces de proximité et ont un impact fort sur notre environnement. Leur réduction est donc devenue un enjeu essentiel.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, **chaque foyer doit avoir la possibilité de trier ses biodéchets**, comme le précise la loi AGECC.

Pour accompagner les usagers dans cette démarche, Orléans Métropole propose des actions pour permettre à chacun de trier et composter ses déchets.

Pour obtenir un composteur, il suffit d'en faire la demande gratuitement aux services d'Orléans métropole :



Pour les habitants qui n'ont pas de jardin, il existe des points d'apports volontaires dans toute l'agglomération. Vous pouvez également demander l'installation d'un composteur collectif en pied d'immeuble ou au sein d'un quartier.

Les bienfaits du compostage : Obtenez gratuitement un compost 100% gratuit, naturel et bon pour vos sols. Vous réduirez également le contenu de votre poubelle de déchets ménagers et limiterez vos déplacements en Végé'tri.

Et pour tout savoir sur le compostage



Renseignements :

Orléans Métropole – Service qualité déchets
02 38 56 90 00



ICI, COLLECTE POUR LES SAPINS

Du 2 au 12 janvier 2024

Les Saranais sont invités à déposer leurs arbres de Noël dans les espaces prévus à cet effet par la mairie.

C'est la quatrième édition de cette opération qui répond à une demande de la population. Les sapins naturels, sans neige artificielle ni décoration, seront ainsi collectés par le service municipal des espaces verts pour être broyés et recyclés à destination des parterres de fleur de la commune. Les différents points de collecte sont repartis sur les quartiers. Les périmètres de dépôt sont balisés par des barrières Vauban et signalés par des panneaux d'information.

Les points de collecte :

- À l'angle de la rue des Déportés et de la rue Anatole-Faucheux
- Parking de la crèche des P'tits Loups
- Parking Dojo Centre Nautique
- Parking de l'école du Chêne Maillard
- Parking de l'école municipale de musique
- Parking de l'école des Sablonnières
- Parking du cimetière des Aydes

ACTUS JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS, CLUBS ADOS,
STAGES SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

« Agis pour tes droits : de l'expression à l'action ! »

À l'occasion de la journée Internationale des droits de l'enfant, célébrée chaque année le 20 novembre, les structures de loisirs enfance-jeunesse de la ville (accueils de loisirs, accueils périscolaires et relais de quartier) ont proposé des actions afin de sensibiliser les enfants à l'identification et au respect de leurs droits fondamentaux.

Ils ont ainsi réalisé des œuvres, reprenant chacun de ces droits, et poursuivi la réflexion autour d'échanges pour en aborder les valeurs fondamentales (tolérance, respect de la vie privée, harcèlement, éducation...).

Ce projet collectif, déjà mené l'année dernière, s'est formalisé par la réalisation d'un calendrier 2024 et d'une exposition reprenant leurs travaux, qui servira d'appui pour les nombreuses actions à venir.

Petits et grands peuvent dès à présent découvrir les visuels sur leur espace famille.

PROGRAMMES ET DATES LIMITES DE RÉSERVATIONS

LES VACANCES D'HIVER DU 26 FÉVRIER AU 8 MARS

- **CENTRES DE LOISIRS** : Marcel Pagnol (3/8 ans) et Base de la Caillerette (9/14 ans)

> Réservations jusqu'au 3 février

- **CLUBS ADOS** : Relai de quartier du Vilpot (11/17 ans) > Ouvert (Clubs ados du Bourg et du Chêne Maillard fermés)

Adhésion jeunesse obligatoire – 10 € l'année

- **LES STAGES SPORTIFS MULTISPORTS** (réservés aux Saranais du CE1 à la 5^{ème})

• Semaine du 26 février au 1^{er} mars

> Réservation jusqu'au 3 février

• Semaine du 4 au 8 mars 2024

> Réservation jusqu'au 10 février

DÉLAIS DE RÉSERVATION

Rappel : Tout enfant dont la réservation n'est pas effectuée ne pourra être accueilli.

RENSEIGNEMENTS

ESPACE FAMILLE OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
POUR TOUT SAVOIR SUR LES PROGRAMMES,
CONSULTEZ LES « PAGES ACTIVITÉS » DANS
VOTRE ESPACE FAMILLE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
ET DES LOISIRS

02 38 80 34 18

LES DATES DE
RÉSERVATIONS



ESPACE
FAMILLE





UNE DYNAMIQUE SOLIDAIRE

Diverses opérations d'entraide sont menées et se développent actuellement à Saran. Les plus jeunes enfants sont au cœur de ces initiatives qui ne demandent qu'à s'étendre.

La solidarité n'est pas un vain mot à Saran.

C'est ainsi que 2 actions d'entraide initiées en décembre dernier par les plus jeunes viennent le confirmer.

Au Chêne-Maillard, les enfants du périscolaire se sont mobilisés en soutien aux Restos du Cœur d'Orléans. Après l'intervention de bénévoles de l'association, courant novembre, les l'école élémentaire s'est impliquée au quotidien, en compagnie de leurs animatrices Jade et Dieynaba.

Du côté des maternels, ces citoyens et citoyennes en herbe ont mitonné des soupes à l'attention de l'association « Les Mains tendues ». « Les bénéficiaires ont tout particulièrement apprécié cette attention », souligne Dieynaba. Cette implication des plus jeunes s'est poursuivie, avec la confection de cosmétiques et de bracelets. L'objectif étant cette fois de collecter des denrées. Point d'orgue de cette seconde initiative, les mardi 5 et jeudi 7 décembre après la classe, avec l'opération « Une denrée contre une barbe à papa », à destination des enfants et de leurs parents. « On a demandé de la nourriture contre une barbe à papa. C'est une bonne idée et c'est gentil. On a pu alors tout redonner aux Restos du Cœur

pour des gens qui en ont besoin », expliquent Lilou et Lanka, participantes enthousiastes.

Cette nouvelle action a remporté un succès franc et massif. Les enfants du périscolaire du Chêne-Maillard ont en effet collecté plusieurs dizaines de kilos de denrées alimentaires ou d'hygiène corporelle. « La sensibilisation à la solidarité débute dès le plus jeune âge » indique Dieynaba. « Les enfants se sont

fortement mobilisés, ils étaient super contents. Les enseignants ont pour leur part joué le jeu et leur ont fait passer le message ». Un message reçu 5/5, qui semble avoir suscité également quelques idées aux autres écoles primaires de Saran.

Un engagement qui grandit

« La solidarité, c'est l'affaire de tous », souligne Aziza Chair, adjointe à l'Enfance et au Scolaire. « C'est donc important de transmettre aux enfants le sens de l'entraide, et de leur faire entendre qu'elle doit se vivre au quotidien. D'autant plus qu'ils sont les citoyens de demain, ceux qui changeront le monde ».

Durant les vacances de Noël, les 6-8 ans du centre de loisirs Marcel-Pagnol ont pour leur part poursuivis leurs actions solidaires, qu'ils renouvellent chaque année, depuis 4 ans, à l'initiative de Marie-Noëlle Leloup, la directrice. Thème du séjour : « Une galette presque parfaite ». L'Épiphanie s'est ainsi déclinée, avec la

confection de galettes et la réalisation de tote bags, savamment agrémentés de dessins et de coloriages. Ces sacs, aux couleurs chamarrées, ont été garnis de parts de galette et offerts aux bénéficiaires de l'association « Les Mains tendues ». « Les enfants étaient réceptifs, car ils savaient que c'était une bonne action, avec un engagement concret, pour des personnes dans le besoin », précise Tarik, animateur du centre. Une démarche solidaire qui doit se prolonger lors du séjour des vacances d'hiver.

De la base pré-ados de la Caillerette aux Clubs ados, des initiatives similaires voient le jour et se développent depuis ces derniers mois. « C'est en train de se répandre dans toutes les structures Enfance jeunesse de la Ville, constate Tarik. « Ça donne matière à discussion à la maison en espérant que cela puisse changer des mentalités ». Et de conclure non sans satisfaction « La solidarité, c'est contagieux ».

• Arnaud Guilhem



Restauration municipale Janvier

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 8 JANVIER

Menu végétarien

Salade iceberg vinaigrette
Omelette
Purée de pomme de terre
Rondelé
Compote bio
Pain bio

MARDI 9 JANVIER

Rillettes de porc
Terrine de légumes
Cœur de filet de merlu sauce ciboulette
Crispy emmental
Carottes bio
Camembert bio
Pain bio

MERCREDI 10 JANVIER

Salade de riz bio légumes
Émincé de bœuf bio sauce paprika
Polenta au fromage
Haricots verts
Saint Nectaire AOP
Fruit de saison
Pain bio

JEUDI 11 JANVIER

Menu végétarien

Salade coleslaw bio
Bolognaise de lentilles bio
Spaghetti bio
Crème dessert bio au chocolat

VENDREDI 12 JANVIER

Potage de légumes bio
Rôti de porc sauce cumin
Semoule bio et pois chiches bio
Gratin de choux fleur bio
Yaourt vanille bio
Pain bio

LUNDI 15 JANVIER

Pommes de terre vinaigrette
Chipolata
Saucisse végétarienne
Haricots beurre
Chaussée au moines
Fruit de saison
Pain bio

MARDI 16 JANVIER

Choux rouge bio vinaigrette
Émincé de poulet sauce estragon
Dahl aux lentilles
Riz bio
Fromage blanc bio
Pain bio

MERCREDI 17 JANVIER

Menu végétarien

Carottes rappées bio
Lasagnes végétarienne maison
Chanteneige fouetté
Compote bio
Pain bio

JEUDI 18 JANVIER

Betteraves bio aux dés d'emmental
Dos de colin sauce aneth
Crispy de blé
Petits pois carottes bio
Galette des rois
Pain bio

VENDREDI 19 JANVIER

Macédoine bio
Sauté de bœuf bio sauce provençale
Pois chiches bio sauce tomates
Coquillettes bio
Port salut
Fruit de saison
Pain de campagne bio

LUNDI 22 JANVIER

Taboulé bio
Sauté de dinde
Eufs durs béchamel
Haricots beurre
Emmental bio
Fruit de saison
Pain aux céréales

MARDI 23 JANVIER

Menu végétarien

Tarte au fromage
Céréales gourmandes bio
Épinards bio béchamel
Croc lait bio
Fruit de saison
Pain bio

MERCREDI 24 JANVIER

Salade vinaigrette
Dos de colin
Crispy emmental
Purée de potiron
Petits suisses aromatisés
Pain bio

JEUDI 25 JANVIER

Pamplemousse
Sauté de veau
Boullgour bio
Lentilles vertes bio
Fromage blanc vanille
Pain bio

VENDREDI 26 JANVIER

Menu végétarien

Choux blanc vinaigrette
Parmentier végétarien maison
Coulommiers
Compote bio
Pain bio

LUNDI 29 JANVIER

Menu végétarien

Betteraves bio
Sauce végétarienne aux pois et blé
Riz basmati bio
Brie bio
Fruit de saison
Pain bio

MARDI 30 JANVIER

Potage potiron
Émincé de porc
Omelette
Haricots verts
Yaourt nature bio
Fruit de saison
Pain de campagne

MERCREDI 31 JANVIER

Carottes rappées bio
Sauté d'agneau
Bolognaise de lentilles bio
Macaroni bio
Flan vanille nappé caramel
Pain bio

JEUDI 1^{ER} FÉVRIER

Céleri rémoulade bio
Pêche du jour
Crispy de blé
Semoule bio
Yaourt aromatisé
Pain bio

VENDREDI 2 FÉVRIER

Salade fraîche
Haut de cuisse de poulet
Mélange de céréales et légumineuses
Carottes bio
Tome blanche
Crêpe
Pain bio

BARÈME DE L'ARBRE

UN OUTIL DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION

Le barème, en fournissant une évaluation monétaire de chaque arbre, contribue à leur protection de façon préventive. Que se soit sur les domaines publics ou privés, il permet de prendre encore davantage conscience de l'importance du patrimoine arboré.

Trois chênes d'une vingtaine d'années ont, mi-novembre, fait l'objet d'un **abattage sauvage**. **Montant financier de ce sinistre volontaire : 15 000 euros**. Un préjudice qui a pu être **évalué grâce au barème de l'arbre**. Créé sur le plan national en 2021 par l'association « Plantes et Cités », et mis en place par la Ville en juin 2022, cet outil permet de **connaître la valeur des arbres et ainsi de mieux les préserver**. D'en évaluer d'éventuels dégâts aussi. Ce calculateur mis à disposition des propriétaires de patrimoine arboré, qu'ils soient publics ou privés, est gratuit. Il permet d'attribuer à chaque arbre un indice sur son état de santé et définit aussi sa valeur financière. Il prend en compte **toutes les caractéristiques de l'arbre** : espèce, âge, hauteur, diamètre, intensité du bois, rôle écologique, facteur allergisant, agrément pour la population... « C'est un très bel outil au service de la politique municipale de l'arbre en termes de préservation du patrimoine, explique Jean-Pierre Orange, directeur du service municipal des espaces verts. Il contribue à la protection et à la valorisation de notre parc forestier. La mise en place du barème remplit avant tout, à destination à la population, **un rôle de prévention et de sensibilisation** ».

Protéger, préserver, sensibiliser

Saran dispose d'un **massif forestier comptant 9000 arbres**. S'y ajoute le

patrimoine hors forêt avec 3795 arbres identifiés sur la commune (dont 855 sur le domaine métropolitain). Il s'agit d'arbres de parc (chênes, hêtres, charmes, pins...), d'arbres d'alignement (platanes, micocouliers...), d'essences horticoles (cèdres du Liban, de l'Himalaya, cyprès...). Au total, **il y a près de treize mille arbres sur Saran, soit une moyenne de 78 arbres pour 100 habitants**. Un taux près de sept fois supérieur à la moyenne nationale. Le barème a permis d'estimer la valeur de 90 % des arbres de la commune, dont l'intégralité des arbres remarquables. Citons notamment, ceux du Château de l'Étang, avec le cèdre bleu de l'Atlas, planté en 1900 (d'une valeur de 46 000 euros), le hêtre pourpre de 1940 (estimé à 31 000 euros), ou le sequoia toujours vert, datant de 1940 (28 000 euros). Mentionnons que le barème est reconnu par les assurances, les experts, les notaires, l'État, pour l'évaluation et la prise en compte de leur valeur.

Malheureusement, il arrive parfois que les services municipaux soient contraints d'abattre certains arbres pour des raisons de dégradation sanitaire ou de sécurité. Ainsi, depuis 2021, se sont 150 sujets qui ont dû être enlevés. Dans le même temps, ce sont **175 nouveaux arbres** qui ont été plantés, sans parler, il y a un an, de la **micro-forêt constituée de 9000** pousses d'arbres et arbustes.

• Clément Jacquet



ÉVALUER LA VALEUR D'UN ARBRE

Le barème est consultable sur Internet. Une batterie de onze critères permet à tout un chacun de connaître la valeur monétaire d'un arbre.

> www.baremedelarbre.fr



ROMAIN SUZZARINI

Conseiller municipal à l'environnement

« Il faut arrêter de considérer l'arbre comme un mobilier urbain. Il participe amplement à la qualité de vie par ses nombreux services rendus (CO2 et eaux de pluie absorbés, qualité du paysage...). Cette valeur financière de l'arbre va aussi permettre une plus grande considération de la part des entreprises qui interviennent auprès de lui. »

Un nouveau cycle pour la gestion de l'eau

En ce début d'année 2024, la gestion de l'eau à l'échelle de la métropole inaugure un nouveau cycle, et ce, pour les 8 prochaines années.

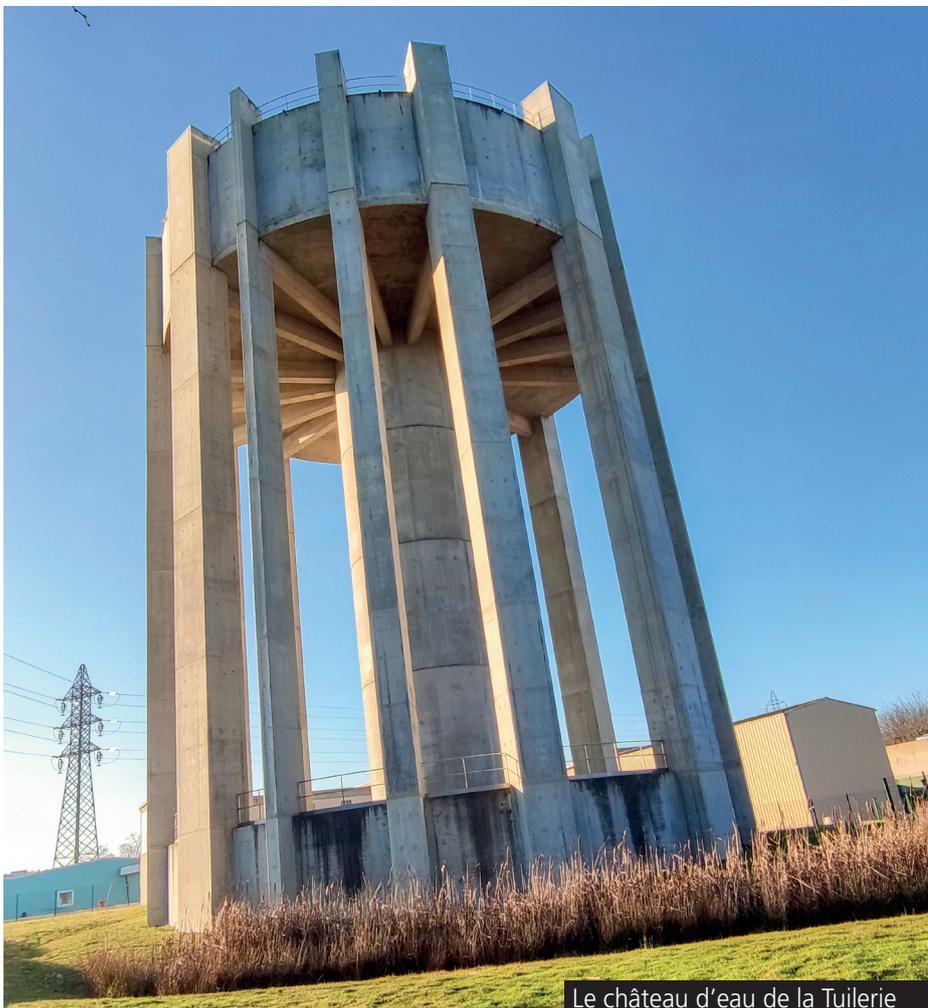
Un nouveau cycle synonyme de mise en cohérence et d'harmonisation.

Première orientation majeure, la mise en service depuis le 1^{er} janvier par Orléans-Métropole de **2 régies publiques**. Celles-ci assurent désormais **la gestion directe de l'eau potable et de l'assainissement** sur une partie des 22 communes, à commencer par Saran. Pour les

autres villes du territoire métropolitain, (à l'exception de Saint-Denis-en-Val), ces mêmes prestations sont assurées par Suez Eau France, dans le cadre d'une DSP (Délégation de Service public).

En ce qui concerne la régie publique de l'eau d'Orléans-Métropole, elle **assure à présent la production et la distribution de l'eau potable sur 9 communes, dont Saran**. Elle prendra aussi en charge les travaux liés à cette activité, ceci, sur l'ensemble des 22 communes. Pour sa part, **la régie publique de l'assainis-**

Depuis le 1^{er} janvier, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement est réorganisée en profondeur. Outre la création de 2 régies publiques, « L'eau d'Orléans-Métropole » entend harmoniser progressivement le prix de l'eau potable sur les 22 communes à horizon 2031. Un nouveau principe de tarification du m³ est d'ores et déjà en œuvre. Il promeut l'usage raisonné de cette ressource commune.



Le château d'eau de la Tuilerie

sement assure la collecte et le transport des eaux usées sur Saran et 10 autres communes, plus Orléans-Nord et La Source. Elle réalisera les travaux sur les ouvrages de gestion des eaux usées et eaux pluviales sur l'ensemble de son territoire. La régie publique d'Orléans-Métropole est également chargée du traitement des eaux usées. L'exploitation des stations d'épuration étant confiée à Veolia Eau pour 8 ans.

L'administration des 2 régies publiques d'Orléans-Métropole est assurée par leurs conseils d'exploitation (voir par ailleurs).

Nouvelle tarification de l'eau, préservation de la ressource

En matière de gestion de l'eau, rien ne coule vraiment de source.

Cette nouvelle organisation à l'échelle métropolitaine a été entérinée par un vote en septembre dernier. Elle constitue **le dénouement d'un long bras de fer** en coulisses entre des élus métropolitains favorables à la gestion de l'eau par des concessionnaires privés, et **d'autres élus, ceux de Saran en premier lieu, attachés à la gestion publique de cette ressource commune et précieuse**. Soit la logique du profit, confrontée à celle de l'intérêt général. Autant le dire, deux mo-



des de gestion diamétralement opposés, qui influent sensiblement sur la qualité de service assurée et le montant des factures acquittées par les habitants de la métropole.

En ce sens, une seconde orientation majeure porte sur **une nouvelle tarification de l'eau, qui va être harmonisée progressivement à horizon 2031 sur l'ensemble de la métropole**. Jusqu'à tout récemment, **le prix du m³ d'eau potable pouvait en effet varier quasiment du simple au double d'une commune à l'autre**. Ce lissage tarifaire s'effectuera de concert avec la mise en œuvre d'une politique incitative, afin **d'amener les usagers à préserver cette ressource précieuse**. Ainsi, la nouvelle tarification de l'eau potable s'organise autour de 3 tranches de consommation progressives (voir par ailleurs).

En ce qui concerne l'assainissement collectif, les tarifs, déjà harmonisés sur la métropole, connaissent une hausse de 5 % liée à l'évolution des charges du service.

Les deux régies publiques d'Orléans-Métropole ont été intégrées au sein de la direction du cycle de l'eau, avec pour nouvelle dénomination commune « **L'Eau d'Orléans-Métropole** ». •



Une nouvelle tarification progressive

Dans le cadre de l'harmonisation du prix de l'eau potable à l'échelle de la Métropole, prévue à horizon 2031, la tarification évolue.

Outre un abonnement annuel à tarif unique (20 euros HT) pour l'usage domestique, Orléans-Métropole a mis en place 3 nouvelles tranches de consommation à tarification progressive.

Cette nouvelle tarification va permettre également à Orléans-Métropole d'augmenter sa capacité d'investissement pour de futurs travaux, à raison de 0,2666 euros HT/m³ facturé.

3 tranches de consommation, 3 tarifs

- De 0 à 40 m³ : eau vitale (0,6840 euros HT/m³)
- De 41 à 120 m³ : eau utile (0,9918 euros HT/m³)
- Plus de 120 m³ : eau de confort (1,4364 euros HT/m³)

À noter que pour les locataires en habitat collectif, qui ne disposent pas de compteurs d'eau individuels, la facturation des tranches de consommation s'effectue selon le nombre d'« unités logement » recensé dans l'immeuble. Une facturation individualisée sera possible pour les autres habitants.

3 QUESTIONS À...

Christian Fromentin

1^{er} adjoint à Saran, 5^{ème} vice-président d'Orléans-Métropole, chargé de l'assainissement et des eaux pluviales.



Qu'est-ce qui change en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement, au niveau métropolitain ?

Christian Fromentin :

Avant le transfert de compétence à la Métropole, la gestion de l'assainissement (2002) et de l'eau (2017) était du **ressort de la Ville**. Notre souhait en tant qu'élus saranais était de **maintenir la gestion de cette ressource par le service public**, et non de la confier à des concessionnaires privés. Après 2 ans de travail, cet objectif est atteint puisqu'une régie publique de l'eau et une régie publique de l'assainissement, autonomes financièrement, ont été créées au niveau d'Orléans-Métropole. **C'est un premier point d'appui pour l'avenir et une bonne chose pour tous les Saranais**. La volonté des Saranais est respectée. En tant qu'élus métropolitains, nous avons également agi pour que **le choix de chacune des 22 communes en matière de gestion de l'eau soit respecté**. À présent, il nous faut travailler afin que ces 2 régies publiques fonctionnent bien, tout en restant vigilants pour que **leur activité soit au plus près des préoccupations des Saranais et des autres habitants de la métropole**. Depuis le 1^{er} janvier, les 2 régies publiques de l'eau et de l'assainissement sont en

place, et avec elles, leurs conseils d'exploitation. Le principe est que chaque commune dispose d'un représentant. C'est un point positif.

Concrètement, qu'induit ce nouveau mode de gestion public de l'eau potable ?

Christian Fromentin :

En matière d'eau potable, un tarif unique va être mis en place d'ici 2031 sur la métropole. Un lissage des prix va être opéré, afin qu'à Saran, Ingré ou Saint-Cyr-en-Val, **les habitants paient l'eau au même prix. Pour les Saranais, c'est le statu quo en matière de prix**. Cette démarche d'harmonisation du tarif de l'eau s'accompagne d'une politique incitative quant à la consommation, avec **la création de 3 tranches de tarification et d'une logique d'équité financière : Désormais les foyers paieront selon ce qu'ils consomment**. **La mise en place de la télé-relève, avec le changement des compteurs d'eau, est prévue dans les 2 ans**. Elle permettra à terme l'édition d'une facture unique que l'on pourra payer en plusieurs fois, par prélèvement. Cette facture intégrant aussi les montants de charges d'assainissement.

Et pour ce qui est de l'assainissement ?

Christian Fromentin :

En ce qui concerne l'assainissement, **un tarif unique est déjà en place sur la métropole**, quel que soit le mode de gestion choisi par les communes. La gestion des eaux pluviales dispose pour sa part de son propre budget autonome.

À Saran, il n'y a plus de gros points noirs en matière d'assainissement. La régie publique va mener toutefois des travaux d'entretien et de rénovation des réseaux.

Au niveau métropolitain, les plus gros investissements sont déjà ciblés. Parmi ceux-ci, la construction d'un bassin tampon situé avant la station des eaux pluviales de La Chapelle-Saint-Mesmin. Car il faut absolument arriver à limiter les rejets non naturels en Loire. Par ailleurs, **les eaux usées vont être valorisées** dans la mesure du possible, comme par exemple pour le nettoyage des rues.

COORDONNÉES L'EAU D'ORLÉANS-MÉTROPOLE

SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

SUR PLACE

L'Eau d'Orléans Métropole
24 bis rue Jean-Gabin
45400 Fleury-les Aubrais

Le lundi de 9h à 17h - du mardi au vendredi sur rendez-vous

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

02 38 25 02 02

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

EN CAS D'URGENCE TECHNIQUE

EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE 07 61 43 77 63

 infos.eau-saran@orleans-metropole.fr

ADRESSE POSTALE

L'Eau d'Orléans Métropole
Espace Saint-Marc
5 place du 6 juin 1944
CS 95 801
45058 Orléans Cedex 1

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SUR PLACE

L'Eau d'Orléans Métropole
1 rue Jacques-Dufrasne
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

2 RÉGIES PUBLIQUES DOTÉES D'UN CONSEIL D'EXPLOITATION

Comme la loi le prévoit, la mise en place de chacune des 2 régies publiques de l'eau et de l'assainissement s'accompagne de l'installation de leur propre conseil d'exploitation, qui assure leur administration.

Placées sous l'autorité du président d'Orléans-Métropole, ces 2 nouvelles assemblées comptent à parts égales des élus métropolitains et des représentants de la société civile avec leurs suppléants. L'ensemble des membres de ces conseils sont obligatoirement consultés pour avis sur le projet de budget de la régie, la politique tarifaire, et sur toutes les questions d'ordre général concernant le fonctionnement de la régie.

PAROLE AUX MEMBRES SARANAIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION



JEAN-MARC GAUGUIN,

Retraité, trésorier de l'association saranaise « Tout lire, tout écrire »

« On m'a proposé cette fonction de membre du conseil d'exploitation de la régie de l'eau d'Orléans-Métropole. Je n'ai pas de connaissance particulière sur ce sujet, mais j'ai appris très tôt à quel point l'eau était précieuse. C'est un bien commun qu'il faut préserver et garder propre pour les générations futures. Il ne devrait pas servir à s'enrichir et je ne vois pas pourquoi nous ne fonctionnerions pas en régie sur la métropole. Je vais prendre part aux réunions trimestrielles du conseil, demander des informations et exprimer mon ressenti de citoyen ».

« SAVOIR
COMBIEN ÇA
COÛTE D'OUVRIR
UN ROBINET »



YVES PRÉVOT, Retraité, ancien conseiller municipal à Saran

« En tant que membre suppléant du conseil d'exploitation de la régie d'assainissement collectif d'Orléans-Métropole, je compte apporter un regard citoyen sur la gestion de l'assainissement. Je vais lire les rapports, participer aux 3-4 séances annuelles du conseil d'exploitation, et donner des idées, car nous serons consultés, même si nous n'avons pas le droit de vote. Je représente la société civile et je souhaite faire entendre la voix de Saran qui n'est pas trop écoutée ».

« FAIRE
ENTENDRE
LA VOIX DE
SARAN »

📞 EN CAS D'URGENCE TECHNIQUE EN
DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE 06 20 77 81 59

🌐 infos.assainissement@orleans-metropole.fr

✉️ ADRESSE POSTALE
L'Eau d'Orléans Métropole
Espace Saint-Marc
5 place du 6 juin 1944
CS 95 801
45058 Orléans Cedex 1

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

📞 ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

06 79 71 32 93

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

🌐 spanc.orleansmetropole@suez.com

✉️ ADRESSE POSTALE

L'Eau d'Orléans Métropole
26 rue de la Chaude-Tuile
CS 31 109
45001 Orléans Cedex 1

Pour toutes questions en lien avec votre facture, une permanence physique sera assurée après chaque période de facturation aux lieux et horaires indiqués sur votre facture, en complément de l'accueil permanent.

PLUS D'INFOS

www.orleans-metropole.fr





Janvier 2024



Mardi 2 et mercredi 3 janvier FORMATION PSC1 proposée

par les Secouristes de la Croix Blanche
> CENT ARPENTS, 450 RUE DES JONQUILLES
DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H
> RENSEIGNEMENTS 06 30 65 54 84 OU
CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR

Mercredi 3 janvier HISTOIRES POUR LES PETITES OUREILLES

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H POUR LES 0-18 MOIS
> À 11H POUR LES 18 MOIS – 3 ANS
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Jeudi 4 janvier

LOTO DES ENFANTS (7-11 ans)
> SALLE DES FÊTES
> DE 14H À 18H (OUVERTURE DES PORTES À 13H)
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 44 79



Vendredi 5 janvier

**LECTURES
CRÉATIVES**
(7-10 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedis 6 et 27 janvier

CORPS EN MOUVEMENT Danse
et musique en live, proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 13H30 À 16H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Dimanches 7 et 28 janvier

DOUN DANCE
Proposée par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 13H30 À 16H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Jeudi 11 janvier

THÉÂTRE « Où ? Une histoire des
années 15 à 20 » proposé par le Théâtre
de la Tête Noire (dès 12 ans)
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30
> RÉSERVATION 02 38 73 02 00 OU
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 12 janvier

CAFÉ NUMÉRIQUE : les livres
numériques (Adultes)
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 18H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Samedi 13 janvier

**LANCÉMENT DU PRIX
LITTÉRAIRE LUVU 2024**
> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> À 10H30
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE



CORPS EN MOUVEMENT Danse
et musique en live, proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 13H30 À 16H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

ATELIER JEUX VIDÉO EN LIBERTÉ (Dès 8 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
> DE 15H À 16H30
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE



Dimanche 14 janvier

COUTURE ET PERLES
Stage MLC ados-adultes
> DE 9H À 12H30
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

SOPHRO BALADE

Stage MLC ados-adultes
> DE 9H30 À 11H
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

BASKET BALL N3 (F)

USM Saran reçoit Limoges
> 15H30
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT



Du 19 janvier au 4 février

EXPOSITION « 39^e salon des
Artistes cheminots de l'Orléanais »
> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 17H30
(EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
> FERMÉ LE LUNDI
> ENTRÉE LIBRE

Jeudi 18 janvier

**CONFÉRENCE SUR LA
SÉCURITÉ NUMÉRIQUE**
Proposée par le Cimas
> SALLE DES AIDES
> À 14H
> ENTRÉE LIBRE

Vendredi 19 janvier

SÉANCES D'ART FLORAL
proposées par Petite fleur saranaise
> SALLE DU LAC
> À 14H, 16H, 18H ET 20H
> RENSEIGNEMENT
PETITEFLEURSARANAISE@GMAIL.COM

Vendredi 19 janvier

CONSEIL MUNICIPAL
> SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
> À 19H

Samedi 20 janvier

ÉVEIL SENSORIEL : C'est l'hiver
Stage MLC Parent-enfant
> DE 10H30 À 11H30
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 21 janvier

SCULPTURE SUR TERRE
Stage MLC ados-adultes
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 21 janvier

YOGA DU RIRE

Stage MLC ados-adultes

> DE 11H À 12H

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL N3 (M)

Usm Saran Football reçoit Ste Geneviève FC

> À 14H30

Lundi 22 janvier

SCRAPBOOKING

Stage MLC ados-adultes

> DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 janvier

THÉÂTRE « Partout le feu » (dès 15 ans), programmation Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> MERCREDI 24 JANVIER À 20H30
> JEUDI 25 JANVIER À 19H30
> VENDREDI 26 JANVIER À 20H30
> RÉSERVATION 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 26 et Samedi 27 janvier

PASTEL

Stage MLC ados-adultes

> DE 13H30 À 17H30 LE VENDREDI ET DE 9H À 13H LE SAMEDI

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 28 janvier

CROSS RÉGIONAL

Organisé par le SLAC

> PARC MUNICIPAL DES SPORTS ROLAND-RABARTIN

Mardi 30 janvier

THÉÂTRE « Romance » (dès 14 ans), programmation Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RÉSERVATION 02 38 73 02 00 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Mercredi 31 janvier et samedi 3 février

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

(dès 4 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 10H30

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Vendredi 2 février

CAFÉ NUMÉRIQUE

: mieux comprendre le Cyber harcèlement (Adultes)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 18H

> ENTRÉE LIBRE

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Samedi 3 février

THÉÂTRE « Céleste, ma planète » (dès 10 ans), programmation Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 16H

> RÉSERVATION 02 38 73 02 00 OU

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

CONTE MUSICAL « Le carnaval des animaux », EMMD, Médiathèque et école maternelle du Bourg

> SALLE DES FÊTES

> À 17H

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 4 février

CONCERT, le Saran Jazz Big Band fête ses 30 ans

> SALLE DES FÊTES

> À 16H

> RÉSERVATION :

SARANJAZZBIGBAND@GMAIL.COM

BASKET BALL N3 (F)

USM Saran reçoit Feytiat Basket 87 (2)

> 15H30

> GYMNASSE GUY-VERGRACHT



Ateliers participatifs proposés par l'EMMD et la Médiathèque

Mercredi 24 janvier

HEURE DU JEU VIDÉO :

Audio's Adventure (Dès 8 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 10H

HEURE DU JEU VIDÉO

Kingdom Heart : Mélodi of mémory (Dès 8 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 15H ET À 16H30

> GRATUIT

Samedi 27 janvier

ATELIERS MAO

(Musique Assistée sur Ordinateur)

> À 10H : DÉCOUVERTE ET INITIATION

> À 14H : NIVEAU « JE PRATIQUE DÉJÀ »

> ÉCOLE DE MUSIQUE – AUDITORIUM

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

02 38 80 35 19 EMMD@VILLE-SARAN.FR



Nuits de la lecture

Cette année, le corps est à l'honneur. MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE ANIMATIONS GRATUITES

Mercredi 17 janvier

Jeux vidéos : Homo Machina

(dès 8 ans)

> À 15H

> RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Jeux vidéos : Just Dance (dès 8 ans)

> À 16H30

Vendredi 19 janvier

Lectures : En corps ! Encore

(Adultes)

> À 19H

> RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 20 janvier

Histoires pour les petites oreilles

> À 10H POUR LES 0-18 MOIS

> À 11H POUR LES 18 MOIS – 3 ANS

> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Création numérique : création du jeu Docteur Maboul

> À 14H

> ENTRÉE LIBRE

Le corps dans tous ses états, par les élèves de l'EMMD

> DE 15H30 À 16H30

> ENTRÉE LIBRE

Soirée Nuit de la lecture, Dress code : en pantoufle !

> JEUX DE SOCIÉTÉ, QUIZ SPÉCIAL CORPS, BOOKFACE, ATELIER MINUTES ZEN, KARAOKÉ

> DE 20H À 22H30

> DÈS 8 ANS, ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Amandine traiteur, le beau et le bon au menu



Traiteur et organisateur de réception pour les particuliers et les professionnels, l'enseigne connaît un nouvel essor avec l'arrivée d'un nouveau propriétaire.

Amandine traiteur, qui propose des formules personnalisées de cocktails, repas, buffets, plats cuisinés... avait, durant la crise sanitaire, ouvert une boutique dans l'ancienne boucherie du Bourg. Christophe Knezic, 46 ans, a repris en juillet l'entreprise créée en 2014 par Caroline Lhuillier. « J'effectuais



des prestations comme maître d'hôtel ou serveur, explique le nouveau patron. Caroline m'a proposé d'acheter. J'ai saisi l'opportunité. C'est la suite logique. J'ai toujours été libre et indépendant. Je suis connu de beaucoup d'entreprises et de clients sur le bassin orléanais ». Le nou-

veau gérant-propriétaire, qui a eu des parents restaurateurs sur Pithiviers, a effectué des études en hôtellerie et restauration et semble connaître la recette du succès. En apportant sa propre vision il a donné un nouvel élan à la société. « Il y a un renouveau, assure Christophe. La clientèle est restée fidèle et s'est même élargie. Nous sommes montés en gamme et en exigence, comme le demandent les clients. Nous avons épuré la carte dans une démarche qualitative, en faisant moins mais mieux ». Le responsable dit avoir changé les méthodes de production en privilégiant les circuits courts, les produits locaux et la saisonnalité. La décoration des buffets pour les cocktails a été revue, les effectifs renforcés.

**Mariages, séminaires,
soirées de gala...**

Constitué d'une cheffe de cuisine, de quatre cuisiniers et d'une pâtissière, c'est un personnel aux multiples talents culinaires qui œuvre dans le laboratoire.

Amandine traiteur propose, sur commande à la carte, et également à emporter, une offre variée, personnalisée et de qualité. L'entreprise s'adresse aux particuliers pour leurs réceptions privées et lors de tous les événements de la vie (mariages, anniversaires, baptêmes...). Amandine traiteur accompagne également les événements professionnels : séminaire, réunion, soirée de gala... Comme par exemple lors des Trophées de l'entreprise (1300 personnes), des rencontres Simplon (6000 couverts), de la Sainte-Barbe au SDIS, des remises de diplômes, cocktails... de l'Université. L'entreprise développe également les plateaux repas pour le personnel des entreprises. Figurent en bonne place dans son carnet de commandes les collectivités locales pour les vœux, les cérémonies, les galettes... « C'est tous les jours un challenge, assure Christophe Knezic. Et c'est excitant ».

• Clément Jacquet



AMANDINE TRAITEUR

ADRESSE : 379, RD 2020. 45 770 Saran

TÉL : 02 38 80 02 24

SITE INTERNET : www.amandinetraiteur.fr

COURRIEL : contact@amandinetraiteur.fr

TROIS DISCIPLINES, une même passion



Le club fait partie du top 5 départemental, tant par son importance que ses résultats. Il conjugue, dans la convivialité, pratiques compétitives, activités de loisirs et séances de bien être.

Les tatamis n'ont quasiment jamais accueilli autant de kimonos. Avec **262 licenciés** il a fallu bloquer des créneaux, car la fréquentation sur certains cours est à son maximum. Un indicateur de succès pour l'USM Judo – Jujitsu – Taïso, qui se porte bien, tout en restant fidèle à ses valeurs. « Nous sommes ouverts à tous les saranais, quel que soit le niveau sportif ou social, assure Jean-Claude Guérault, président, qui a pour credo le maintien d'un bon esprit, dans un club familial. Notre volonté est que chacun trouve son bonheur. Qu'il se sente comme à la maison ». L'USM, très active, compte des adhérents **à partir de 5 ans** (Baby Judo) et **jusqu'à 65 ans** (la remise en forme par le Taïso). Chacun et chacune s'initie ou se perfectionne dans ces arts martiaux guidés par un fort code d'honneur. Une

véritable école de vie, comme le souligne Guillaume Gomez, directeur technique : « Politesse, respect, dépassement de soi... Ces disciplines constituent un bel outil pour éduquer les enfants. Et c'est un magnifique support pour la santé et le mental de tous ». Et plus loin, comme un principe de vie : « Tout le monde a sa place au club. Nous avons tous à apprendre de quelqu'un ».

Performances et ambiance familiale

Le club, pour former, transmettre, animer... s'appuie sur le bon niveau technique et **l'implication de l'équipe d'entraîneurs**. Celle-ci est composée de Marvin, Davy, Anthony, Adil, Guillaume, Ludovic et Lionel. Le club saranais **a comme vivier, la jeunesse locale**.

La saison passée, les jeunes judokas se sont distingués sur les tatamis avec Mansour (champion régional benjamins), Ethan (champion départemental minimes), Zachary et Réda (participation aux championnats de France minimes). Côté seniors, ce sont les performances d'Adil et de Marvin aux championnats de France 2^e division, qui ont marqué les esprits. **La convivialité est bien sûr un maître mot ici**. Il suffit pour s'en rendre compte de passer les portes du dojo, qui fêtera d'ailleurs ses 25 ans l'an prochain. Les regards brillent, les sourires rayonnent, les rires fusent. Parmi les événements qui rassemblent et rythment la saison citons les challenges de Pâques et de Noël avec des démonstrations, des passages de grades. Autre rendez-vous : l'assemblée générale de juin avec la remise des ceintures. Sui-vie de festivités (repas, soirée dansante). L'USM Judo – Jujitsu – Taïso : plus qu'un club, des valeurs.

• Clément Jacquet



LE CLUB EN BREF

PRÉSIDENT : Jean-Claude Guérault
 Licence (41 euros) + Cotisation (81 euros, dégressivité en fonction du nombre d'adhérents)
DOJO MUNICIPAL - 315, rue Pablo Picasso
TÉL : 02 38 74 05 43 et 02 38 73 90 07
COURRIEL : usm.saran.judo@wanadoo.fr
 www.saran-judo.com

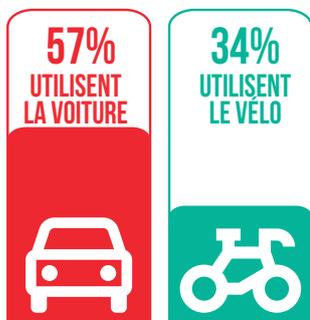
PARLONS VÉLO

LES RÉSULTATS

Tout le mois de novembre, vous avez pu participer à une enquête sur votre pratique du vélo et sur les aménagements cyclables. Disponible en ligne sur Mon Avis Citoyen ou sur les formulaires papiers disposés à la mairie, à la médiathèque, au centre nautique et au foyer Georges-Brassens.

251 SARANAISES ET SARANAIS ONT RÉPONDU À CETTE ENQUÊTE, EN VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS :

MODE DE DÉPLACEMENTS



LIEU D'ACTIVITÉ



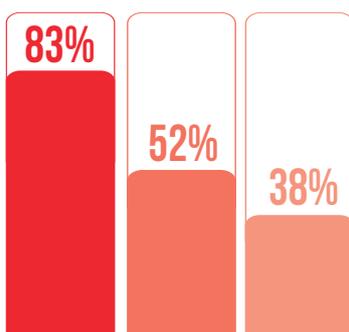
QU'ACCEPTERAIENT LES SARANAIS EN TERMES D'AMÉNAGEMENT ?

- **PASSER DES RUES EN SENS UNIQUE**
52 % très favorables, 29 % favorables, 19 % peu ou pas du tout favorable
- **SUPPRIMER DU STATIONNEMENT POUR FAIRE UNE PISTE CYCLABLE**
45 % très favorables, 31 % favorables, 24 % peu ou pas du tout favorable
- **SUPPRIMER DU STATIONNEMENT DANS LEUR RUE POUR FAIRE DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET ESPACES VERTS**
57 % très favorables, 23 % favorables, 20 % peu ou pas du tout favorable
- **AVOIR DES BANDES CYCLABLES PEINTES SUR LA ROUTE**
31 % très favorables, 36 % favorables, 33 % peu ou pas du tout favorable

LES RÉPONDANTS QUI FONT DU VÉLO INDIQUENT L'UTILISER :

33 % le week-end ou pendant les vacances en déplacement de loisirs
21 % presque quotidiennement pour la majorité des déplacements
14 % uniquement pour se rendre à l'école ou au travail

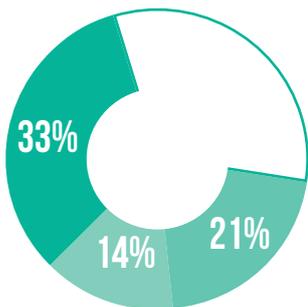
90 % DES RÉPONDANTS SONT PRÊTS À FAIRE PLUS DE VÉLO qu'aujourd'hui mais souhaitent avant tout :



83 % avoir un itinéraire sécurisé séparé de la route
52 % avoir un itinéraire continu sans rupture entre 2 pistes cyclables
38 % avoir un stationnement vélo sur le lieu d'arrivée

DE PLUS, ILS ESTIMENT QU'ILS POURRAIENT FAIRE DU VÉLO PARCE QUE :

- 35% C'est une activité sportive bonne pour la santé
- 34% C'est une démarche écologique bonne pour l'environnement
- 30% Ça leur permettrait de faire des économies en carburant
- 24% Ça leur permettrait d'aller plus vite qu'en voiture
- 22% Il existerait une signalisation d'itinéraires à vélo
- 29% Des répondants seraient freinés par le mauvais temps.



LES 3 RUES SUR LESQUELLES VOUS ATTENDEZ LE PLUS DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES :

- 1/ ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- 2/ RUE PASSE DEBOUT
- 3/ RUE DU BOURG

CES RÉSULTATS PERMETTRONT À LA MUNICIPALITÉ DE S'APPUYER SUR VOS AVIS POUR LES PROCHAINES RÉALISATIONS D'AMÉNAGEMENT. LES ÉLUS POURRONT INTERVENIR AUPRÈS D'ORLÉANS MÉTROPOLE EN CE SENS.



Il dirige avec charisme la caserne de pompiers d'Ormes-Saran qui, en juillet, est devenue centre d'incendie et de secours. Le lieutenant Philippe Cosson a consacré sa vie à la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

C'est dans sa ville natale, Meung-sur-Loire, que Philippe, 60 ans, a franchi pour la première fois les portes d'une caserne. Il a douze ans, lorsqu'après des vendanges faites avec un ami, il le suit à la caserne locale et s'inscrit comme jeune sapeur pompier. La vocation est née. Tel un soldat du feu sur la grande échelle de la vie, il gravira un à un tous les échelons de la carrière : de sapeur pompier à lieutenant, en passant par caporal, sergent, adjudant chef, major. « J'aurais pu devenir officier plus tôt, mais j'ai préféré partir du bas pour acquérir de l'expérience. Je sais d'où je viens et je connais toutes les situations. J'ai eu la chance de faire un métier que j'aime », dit celui qui par ailleurs est titulaire d'un BTS électrotechnique.

Au final, un riche parcours professionnel où il a donné le meilleur de lui-même au fil de ses affectations : Dreux, Châteaudun, Montargis, Gien. **En 2020, il prend les rênes du poste**

avancé Nord Ormes-Saran, né de la fusion en 2015 des casernes des deux villes. **La structure est devenue en juillet un Centre d'incendie et de secours**, synonyme de pleine autonomie. À noter que parallèlement à sa carrière professionnelle, Philippe a été, et ce pendant quarante-deux ans, pompier volontaire. **Une marque de dévouement** qui parle d'elle-même. Le chef de centre est aujourd'hui **à la tête d'une équipe de cinq professionnels** (bientôt six) **et de quarante-huit sapeurs volontaires**, dont huit femmes. Son centre a effectué l'an passé **1 700 interventions** (Ndlr : dans 85 % des cas pour secours à la personne).

Le sens du devoir et de la transmission

La passion indéfectible et le sens du devoir chevillé au corps, Philippe évoque ce qu'il apprécie dans le métier : « L'esprit d'équipe, la convivialité entre collègues, le sport ». Et les qualités requises : « Il faut toujours avoir l'adrénaline, quelle que soit la sortie. Ne jamais tomber dans la routine sinon on devient un danger. Il faut être capable de se remettre en cause en permanence. Savoir anticiper et garder son sang-froid ». Pour lui, **le métier est une école de vie** : « On apprend le respect, la solidarité, le partage,

l'humilité ». **Philippe est également instructeur formateur.** Pendant de nombreuses années, il a été une référence des premiers secours, des interventions en milieu périlleux, des risques radiologiques... Aujourd'hui il est conseiller technique en sauvetage-déblaiement et risque bâtimentaire. Philippe est également responsable de la formation de l'Unité territoriale Beauce-forêt-métropole qui couvre une dizaine de centres de secours (Saran, Ormes, Fleury-les-Aubrais, Patay, Chécy...), soit un bassin de 450 pompiers à former. « J'aime transmettre mon expérience, mon savoir faire, assure-t-il. Former la relève pour les missions qu'elle aura à accomplir ». Philippe Cosson explique, dans un sourire, que lors des cérémonies comme l'appel du 18 juin, le 14 juillet, le 11 novembre... il doit faire preuve d'ubiquité pour être présent à la fois sur les communes de Saran et Ormes.

Et le lieutenant de souligner la qualité de ses relations avec les élus saranais. Comme chez chaque pompier, le sport tient une place importante dans sa vie. Philippe a pratiqué pendant dix ans l'athlétisme à l'Asfas comme coureur de demi-fond et de cross. Il a notamment été champion de France pompier vétéran de semi-marathon. Enfin, il a transmis ses belles valeurs à ses enfants. Matthias, 27 ans, est instructeur à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et Emmanuelle, 31 ans, travaille dans le service des urgences pédiatriques du CHU d'Orléans.

• Clément Jacquet



VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023

- Ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 :

Compte tenu du vote du budget en mars 2024, le conseil municipal a défini la limite haute des crédits à ouvrir en début d'année.

- Indemnisation des conseillers municipaux en compensation de leur perte de revenu du fait de l'exercice de leur mandat :

Les conseillers non rémunérés par leur employeur pendant leur participation à des réunions municipales seront indemnisés par la commune.

- Création d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi :

Il s'agit ici du poste de responsable de production de la cuisine centrale.

- Conventions de mise à disposition de services pour l'exercice de compétences précédemment transférées à Orléans Métropole :

Le service espaces verts et certains services supports sont chargés de l'entretien des espaces publics métropolitains ; le service éclairage public de la métropole aide la commune sur son domaine privé (éclairage, pavoisement).

- Convention de mise à disposition de services de la Ville de Saran avec le CCAS :

Des travailleurs sociaux municipaux sont mis à disposition pour l'exercice du suivi des bénéficiaires du RSA conventionné avec le Département du Loiret, et l'action collective municipale « Paroles d'habitants ».

- Approbation du choix du concessionnaire pour la fourniture, l'installation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de mobiliers urbains :

La société Clear Channel est attributaire du contrat pour les nouveaux mobiliers d'information municipale.

- Tarifs 2024 :

Les prestations municipales sont revalorisées selon leur catégorie (très sociales : 3%; sociales : 4,5%; funéraires : 4% ; autres : 6%). Exemples : tarif mini journée Centre de Loisirs avec repas = 4 € (3,80 € en 2023) et tarif max = 15,30 € (14,60 € en 2023). Tarif spécifique accueil périscolaire : tarif mini 0,88 €/heure (0,76 € en 2023) et tarif max = 1,24 € (1,08 € en 2023).

- Approbation du règlement unique d'accès aux prestations : accueil de loisirs vacances - accueil de loisirs mercredis - accueils périscolaires - stages sportifs - sport été animation – restauration.

- Participation financière aux classes transplantées - écoles maternelles et élémentaires :

34 classes saranaises sont aidées pour leurs séjours éducatifs (cirque Gruss, centre équestre, Futuroscope, classes de mer, campagne, Bourgogne).

- Conventions d'objectifs et de mise à disposition de locaux avec les associations culturelles et sportives-2024-2026 :

Le conventionnement avec les associations est reconduit pour 3 ans, prolongeant ainsi le partenariat sur leur contribution aux orientations municipales.

- Convention d'objectifs avec l'Harmonie Intercommunale Fleury / Saran :

Convention tripartite entre les deux communes et l'Harmonie pour l'animation musicale et les cérémonies officielles locales.

- Aide à la formation du personnel de centres de loisirs et autres structures d'animation agréées par la DRAJES :

La commune prend en charge les frais de stage des agents saranais inscrits aux BAFA ou BAFD.

- Subvention 2023 - Mise à disposition d'un agent municipal au Saran Loiret Handball - Annule et remplace la délibération DEL2302_238 de janvier 2023 :

Cette subvention compense la mise à disposition incomplète pour cette année.

- Agriculture - Installation du GAEC Choux, Fleurs & Cie :

Pour cette nouvelle installation agricole au Domaine du Clos Vert, les conditions de location de parcelles municipales, d'offre de concours en nature du GAEC, et d'utilisation du forage d'eau potable sont définies.

- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables :

Après concertation locale, les zones dites d'accélération pour l'implantation d'installations solaires, biomasse, ou de géothermie, sont définies.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

LES 100 BOUGIES D'IRÈNE

Irène Chamard, résidente du foyer Georges Brassens est centenaire depuis le 26 décembre.

Originnaire de l'Indre où elle a passé la plus grande partie de sa vie, Irène, suite à un rapprochement familial, est résidente du foyer depuis deux ans. Elle habitait alors une maison isolée dans un petit hameau près de Valençay. « C'est très bien ici. Le personnel est gentil et serviable, assure-t-elle. Heureusement qu'il y a des maisons comme celle-ci pour nous recueillir. À mon âge c'est mieux d'être ici que chez soi ». Irène Chamard a eu une vie simple à la campagne, ou proche des bois. Jeune fille, elle a commencé à travailler à la ferme comme gardienne de vaches. Mariée ensuite à un garde-chasse, elle s'est occupée de l'entretien des différents domaines que son époux a gérés. À cent ans, elle effectue chaque matin une promenade d'une demi-heure dans le quartier du Vilpot, sans canne. Côté loisirs, la centenaire apprécie énormément la lecture. Des livres qu'elle se procure à la bibliothèque du foyer ou une fois par mois lors de son passage à la médiathèque. « Madame Chamard a toute sa tête, dit Gaëlle Renault, directrice de l'établissement. C'est une femme discrète, dans la douceur, qui a une très grande autonomie ». Irène Chamard a eu deux enfants et est entourée de l'affection des siens avec quatre petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

• C-J



Des places disponibles

Pour les personnes de **62 ans et plus**, désirant obtenir un **logement indépendant** et adapté afin de simplifier leur vie quotidienne, la résidence senior propose actuellement **plusieurs appartements libres**. Avec **des services quotidiens** (restaurant ouvert tous les midis, sécurité, salon de coiffure, espace laverie...) et des animations, la structure propose une belle qualité de vie avec des personnels présents 24h sur 24.

Informations : 02 38 72 35 00

ÉTAT CIVIL Novembre 2023

Nous saluons l'arrivée de

Hamza ALTIN, 7 novembre
Thalia DESUERT, 7 novembre
Noé CANOY, 9 novembre
Alina JOSEPH TIMERSOULTANOV, 9 novembre
Seyma SUBASI, 12 novembre
Ethan CAMMISAR, 18 novembre
Jahylonn JUPITER, 22 novembre
Heavens KIESSE, 25 novembre

Nous félicitons l'union de

Charline DAGUENET & Samir HEMICI, 18 novembre

Nous regrettons le départ de

Faustino FERREIRA-CARDOSO, 92 ans
Philippe MESSINA, 80 ans
Marc VALETTE, 81 ans
François BERTRAND, 79 ans
Roger BROHAN, 87 ans
Hélène ROUMILLY, 97 ans
Roland PEROT, 85 ans
Philippe RONCERAY, 61 ans
Ginette CHAUVÉAU, 87 ans
Mykhailo POLTORATSKYI, 71 ans
Madeleine CHARRON née VILLETTE, 95 ans

Recensement de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**